CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PARTIE 1 – DISPOSITIONS COMMUNES AUX PARTICULIERS ET ENTREPRISES

Article 1 – Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la prestation de services photographiques fournie par L’Atelier Photo Montpellier, représenté par la Parenthèse Photo Anne SAUNIER 13 Allée des Platanes 34 790 GRABELS immatriculé sous le numéro SIRET 802 558 825

Toute commande implique l’adhésion sans réserve du client aux présentes CGV, sauf conditions particulières convenues par écrit entre les parties.

Article 2 – Prestations proposées

Le photographe propose des prestations photographiques pour :

- Les particuliers : portraits, grossesse, nouveau-nés, mariages, événements privés, etc.

- Les entreprises : portraits corporate, reportages d’entreprise, photographie de produits, événements professionnels, etc.

Article 3 – Tarifs et paiement

3.1.Tarification: Les tarifs des prestations sont exprimés en euros (€) et en HT auquel s’ajoute la TVA dont le taux actuellement est de 20 % et sont détaillés sur le site internet ou sur devis personnalisé. Ils peuvent être modifiés à tout moment sans préavis, mais les prestations sont facturées sur la base du tarif en vigueur au moment de la réservation.

3.2. Modalités de paiement :

- Un acompte de 30% du montant total est demandé à la signature du devis ou à la réservation de la séance, sauf mention contraire.

- Le solde est dû au plus tard le jour de la prestation pour les particuliers et à réception de facture pour les entreprises (paiement sous 30 jours maximum).

- Paiement possible par virement bancaire, chèque ou espèces.

3.3. Retard de paiement :

- Toute somme non réglée à l’échéance entraîne des pénalités de retard de 10% du montant total par mois de retard ainsi qu’une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 € pour les professionnels (art. L.441-10 du Code de commerce).

Article 4 – Droit de rétractation et annulation

4.1. Pour les particuliers :

- Conformément à l’article L.221-18 du Code de la consommation, le client dispose d’un délai de 14 jours pour se rétracter après signature du contrat, sauf si la prestation a déjà été réalisée en partie ou en totalité.

- En cas d’annulation après ce délai, l’acompte versé n’est pas remboursable.

4.2. Pour les entreprises:

- Toute annulation après signature du devis entraîne la facturation de l’acompte versé.

- Si l’annulation intervient moins de 48 heures avant la prestation, 100% du montant total sera facturé.

PARTIE 2 – DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AUX PARTICULIERS

Article 5 – Déroulement de la séance et obligations du client

- Le client s’engage à être à l’heure au rendez-vous fixé pour la séance photo. Tout retard sera imputé sur le temps de séance réservé.

- Pour les séances en extérieur, le photographe ne pourra être tenu responsable des conditions météorologiques défavorables. Une reprogrammation peut être envisagée selon disponibilités.

Article 6 – Livraison des photographies

- Les photos sont livrées sous format numérique en haute définition 2 à 4 semaines après la prise de vue.

- Les tirages et albums sont disponibles en option selon les tarifs en vigueur.

Article 7 – Droits d’utilisation et diffusion des images

- Le photographe conserve l’intégralité des droits d’auteur sur les images réalisées (art. L.121-1 du Code de la propriété intellectuelle).

- Le client a le droit d’utiliser les photos pour un usage strictement personnel.

- Le photographe peut utiliser les images à des fins promotionnelles (site internet, réseaux sociaux, portfolio), sauf mention contraire écrite du client.

PARTIE 3 – DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AUX ENTREPRISES

Article 8 – Droits de reproduction et d’exploitation des images

- Sauf mention contraire, les images livrées sont destinées à une utilisation commerciale limitée (site web, réseaux sociaux, supports de communication internes).

8.1. Objet et portée des droits cédés

Le photographe, L’Atelier Photo Montpellier, cède au client une licence d’exploitation des photographies réalisées dans le cadre du contrat, conformément aux conditions définies ci-dessous. Cette cession n’entraîne en aucun cas un transfert de propriété intellectuelle, le photographe restant titulaire des droits d’auteur sur les œuvres (articles L.121-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle).

8.2. Durée de la cession

Les droits d’exploitation des images sont accordés pour une durée de 3 (trois) ans, à compter de la date de livraison des fichiers numériques. Toute utilisation au-delà de cette période devra faire l’objet d’un renouvellement contractuel et financier.

8.3. Périmètre géographique

La présente cession de droits est accordée pour un usage national comme international, sans restriction de pays.

8.4. Supports autorisés et conditions d’exploitation

Le client est autorisé à utiliser les images sur les supports publicitaires suivants, dans la limite des volumes définis au devis :

Type de support : Supports imprimés

- Exemples d’utilisation : Affiches, brochures, flyers, panneaux publicitaires, catalogues

- Plafond d’impression / diffusion : Nombre d’exemplaires défini au devis

Type de support : Supports digitaux

- Exemples d’utilisation : Sites web, campagnes display, réseaux sociaux, emailings

- Plafond d’impression / diffusion : Diffusion illimitée pendant 3 ans

Type de support : Publicité audiovisuelle

- Exemples d’utilisation : Spots TV, publicités web, panneaux LED, vidéo marketing

- Plafond d’impression / diffusion : Durée et zones de diffusion définies dans le devis

Type de support : Supports presse

- Exemples d’utilisation : Magazines, journaux, articles sponsorisés

- Plafond d’impression / diffusion : Nombre d’éditions défini dans le devis

8.5. Conditions spécifiques et limitations

Interdiction de revente : Les images ne peuvent en aucun cas être revendues, transférées, cédées ou sous-licenciées à des tiers sans l’accord écrit du photographe.

Le tarif applicable est précisé dans le devis. Toute extension de droits fera l’objet d’une facturation complémentaire.

8.6. Sanctions en cas de non-respect

En cas d’utilisation non conforme aux présentes conditions (dépassement de durée, supports non autorisés, diffusion supérieure au plafond défini, revente illégale, etc.), le client s’expose à :

- Une facturation rétroactive des droits non réglés.

- Une interdiction immédiate d’exploitation des images.

- Des poursuites judiciaires pour contrefaçon (article L.335-2 du Code de la propriété intellectuelle).

8.7. Fin de la cession des droits

À l’expiration de la période de 3 ans, le client devra cesser toute diffusion des images sur les supports concernés, sauf renouvellement des droits via un nouvel accord contractuel.

Article 9 – Responsabilité du photographe

- Le photographe met tout en œuvre pour assurer la meilleure qualité de service, mais ne peut être tenu responsable des imprévus techniques indépendants de sa volonté (panne de matériel, conditions météorologiques extrêmes, etc.).

- En cas de force majeure empêchant l’exécution de la prestation (maladie, accident), le photographe proposera une reprogrammation ou un remboursement des sommes versées.

Article 10 – Propriété intellectuelle et confidentialité

- Le photographe reste propriétaire des fichiers bruts (RAW), qui ne sont jamais livrés au client.

- Pour les prestations en entreprise, les informations confidentielles échangées durant la mission sont protégées et ne peuvent être divulguées à des tiers.

Article 11 – Loi applicable et règlement des litiges

- Les présentes CGV sont soumises à la législation française.

- En cas de litige, les parties s’engagent à rechercher une solution amiable avant toute action judiciaire.

- À défaut d’accord, le litige sera porté devant le tribunal compétent du lieu d’exercice du photographe.

Fait à Grabels, le ……………………..

Anne SAUNIER – L’Atelier Photo Montpellier

Signature du Photographe

Signature du Client (précédé de "Lu et approuvé")